

Arrêté n° 2024 – 42C

## ARRETE DU MAIRE Demande de subvention auprès de l'ANS

Le Maire de Thue et Mue;

Vu la délibération n° 2020/49 du conseil municipal du 27 mai 2020 donnant délégation au Maire, Vu le projet de sautoir à la commune déléguée de Bretteville l'Orgueilleuse

## **ARRETE**

## **ARTICLE UNIQUE:**

La commune de Thue et Mue décide de faire une demande de subvention à hauteur de 45 636 € auprès de l'ANS pour le projet de sautoir à Bretteville l'Orgueilleuse :

- Axe 1 du plan triennal « 5000 équipements » Axe « Equipements de proximité », avec un taux de financement de 80% maximum pour une dépense totale HT de 57 045 €.

Fait à THUE ET MUE, le 2 6 AVR. 2024

Maire de THUEET MUE, Michel LAFONT